



9 novembre 2020
BULLETIN DE LIAISON N°11



DECES ANDRE FILLERE — Des représentants du Secrétariat National ainsi que le porte-drapeau national seront présents aux obsèques d'André. Les camarades qui le souhaitent peuvent nous adresser leur message de condoléances, nous les transmettrons à la famille

ACTUALITES ARAC

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



Les cérémonies n'étant pas ouverte au public et organisée en format restreint (en respectant les mesures de distanciation).

L'ARAC se doit d'être présente, si nécessaire en dehors de la cérémonie officielle, avec 1 camarade et le drapeau, en déposant une gerbe comme pour toutes les commémorations du printemps. N'oubliez pas de prendre une photo et de nous la transmettre.

Une 2ème relance des cartes 2020 non placées à été faite. De nombreux adhérents nous ont signalé déjà avoir réglé leur carte auprès du trésorier départemental. **Nous informons les trésoriers départementaux qu'il est possible d'effectuer les règlements par virement bancaire.** Nous sommes à leur disposition pour leur transmettre le Relevé d'Identité Bancaire de l'ARAC National.

**LA REMISE DES
CARTES 2020 DOIT
CONTINUER**

Des Comités Départementaux ou Sections locales continuent à nous adresser les cartes 2020 placées : 77, 13, 93, 18, 24

**FAITES REMONTER AU SIEGE
TOUS LES REGLEMENTS QUE
VOUS AVEZ.**

La question du rôle et des responsabilités de l'ARAC aujourd'hui passe par notre capacité à aller au bout de la remise des cartes 2020.

La pandémie complique le lien avec l'adhérent. Avec l'initiative que nous avons prise de faire parvenir la carte à tous les adhérents dont nous n'avons pas d'écho au plan national nous démontre qu'il y a « un bouchon » dans le lien section → département → national.

Le placement des cartes n'est pas un acte anodin. Avoir sa carte, c'est également recevoir notre journal. C'est poursuivre l'engagement de nos aînés.

La situation politique et économique avec la montée des intégrismes, la remise en cause des services publics, la casse de l'école, de la sécurité sociale, montre que c'est la conception de la République Française qui est menacée.

Avec cette situation tendue, l'ARAC – avec ses principes – ses actions antifascistes, sa résistance à l'envahisseur, son engagement dans le mouvement social est plus que jamais à préserver.

C'est pour cela qu'il faut continuer à placer la carte 2020 et remettre sur pied rapidement toutes initiatives afin d'être prêt à la fin du confinement.

Patrick STAAT
Secrétaire Général

Des drapeaux



Drapeaux rouges
logo et texte
70x100 – 20 €



Drapeaux rouges
avec logo ARAC
50x70 – 10 €



INDISPENSABLE ET PRACTIQUE POUR LES MANIFESTATIONS, LES RASSEMBLEMENTS, etc..

L'ARAC doit être visible.

N'oubliez pas de commander ce drapeau auprès de Térésa :
01.42.11.11.11
arac.nationale@orange.fr



L'ARAC 33—Pessac—a organisé une cérémonie devant la stèle des époux Reyaud.



ARAC 35—Rennes - : Installation de l'exposition « Il y a 75 ans, victoire



Cette affiche a été réalisée par un camarade de l'ARAC de Charleville-Mézières. Elle a été la « UNE » de notre journal.

Si, comme les camarades de l'ARAC des Ardennes, vous souhaitez les coller sur les panneaux « affichage libre » de votre commune, ou pour toute autre utilisation. Nous pouvons faire réaliser un tirage.

Format : 60 x 80



Activités du Comité du Gard pendant le mois d'octobre 2020 :

4 octobre 2020, Cérémonie au PUIITS DE CELAS
10 octobre 2020 présentation du livre de Bernard Deschamps "RÉVOLUTION"
17 octobre 2020 hommage

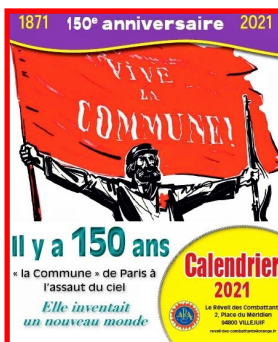


Malgré les dispositions COVID et le couvre feu, l'ARAC a pu réunir une soixantaine de personnes autour du film " Nous n'étions pas des héros " au cinéma municipal de Malakoff.

Les participants ont apprécié dans l'émotion ce très beau film tiré du livre "Le

camp " écrit clandestinement en prison par le journaliste et communiste algérien Abdelamide Benzine.

Le débat qui n'a pas pu avoir lieu en présence du réalisateur Nasr- Eddine Guenifi après le film, heure du couvre-feu, est reporté à un prochain rendez-vous.



PASSEZ VOS COMMANDES POUR LE CALENDRIER ET L'EXPOSITION 2021 de l'ARAC

arac.nationale@orange.fr
01.42.11.11.11

Lors de vos réunions départementales ou de sections locales, assemblées générales, pensez à nous faire parvenir le calendrier de vos initiatives (expo-débat,) AINSI que la composition des nouveaux bureaux quand il y en a.

LA VENTE DES DRAPEAUX D'ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS EST INTERDITE

Au décès ou à la cessation d'activités d'un porte-drapeau, les drapeaux qui sont conservés par celui-ci doivent être restitués aux associations (locale, départementale ou nationale) d'anciens combattants. La vente des drapeaux d'associations d'anciens combattants est interdite.

Comme le dit la loi, « La prescription acquisitive ne pourrait plus être évoquée par la personne qui, ayant mis la main d'une manière ou d'une autre sur un drapeau identifié comme appartenant à une association d'anciens combattants, s'en revendiquerait le propriétaire légitime, possibilité pour les associations d'anciens combattants d'obtenir gratuitement la restitution d'un drapeau leur appartenant qui se retrouverait vendu à l'occasion d'une brocante ou sur internet »

Nous avons découvert que des drapeaux de l'ARAC se retrouvent sur des sites de ventes en ligne. Nous allons prendre les dispositions nécessaires que nous donnent la loi. N'hésitez pas à nous téléphoner pour tout renseignement ou information.